Dimanche soir, deux jeunes gens de notre ville, qui avaient assisté au spectacle, à Lille, étant arrrivés trop tard pour prendre le train de onze heures, prirent le parti de revenir à pied à Roubaix.

Il faisait un clair de lune superbe; la route se fit promptement et gaîment jusqu'au pont de de Croix.

Le canal étant gelé, rien ne s'opposait à ce qu'on se livrât, pour quelques instants, aux agréments de *la glissade*.

Nos voyageurs, après avoir fait quelques pas sur la glace, disparurent tous deux presque au même instant.

Un batelier, attiré par les cris des deux imprudents, se dévoua généreusement à leur salut et il eut le bonheur de les sauver.

Nous regrettons de ne pas connaître le nom de celui qui a fait preuve dans cette circonstance d'un courage qu'on ne saurait trop louer.

Après avoir reçu chez leur sauveur tous les soins que réclamait leur position, les deux amis ont pu rentrer chez eux.

On espère qu'ils n'auront pas à craindre les suites, souvent fâcheuses, d'un bain froid pris dans cette saison. Ils ont fait serment de ne plus recommencer leur promenade sur la glace.

On nous prie d'annoncer que la Société Chorale de Tourcoing se propose de donner une soirée musicale, dimanche prochain, 7 mars, dans la salle des Pompiers.

Administration des lignes télégraphiques.

Bureau de Roubaix.

A dater du 1.er mars, une taxe uniforme est appliquée à tous les bureaux napolitains.

Taxe d'une dépêche simple (25mots) à partir de Roubaix :

Caneello, Caserte, Castrorillan, Catanzaro, Cara, Cosenza, Eboli, Lagonegro, Mola-de-Gaëte, Monteleone, Naples, Nicastro, Nola, Palmi, Paola, Pizzo, Reggio de Calabre, Rossano, Santa-Maria, Salerne, Spezano-Albanèse, Tropea — 27 fr. 50 c.

Sont ouverts dans l'île de Sicile, avec le même tarif uniforme, les bureaux qui suivent :

Cefala, Aessine, Milazza, Palerme, Patti, Santo-Stefano, Timini, — 27 fr. 50 c.

Le bureau de Langres, sur le chemin de fer de l'Est, accepte les dépêches privées.

On parle, depuis quelques jours, d'un perfectionnement qui vient d'être apporté à l'industrie la moins avancée jusqu'à ce jour, la fabrication du gaz d'éclairage. Par un appareil aussi simple qu'ingénieux, deux jeunes gens de Valenciennes, habitant Lille actuellement, viennent d'obtenir un gaz beaucoup plus pur et moins coûteux que celui obtenu par tous les systèmes actuels. Si cela est, un grand succès est promis aux jeunes inventeurs.

On lit dans l'*Echo du Nord :*

« Voici un fait qui arrive indirectement à notre connaissance, et nous le croyons trop honorable pour le fils d'un de nos concitoyens pour que nous le passions sous silence.

» Pendant l'incendie qui éclata le 3 de ce mois au ministère des finances et dévora quatre bureaux, M. Amand Dibos, fils de M. Dibos, percepteur des contributions directes à Lille, s'élança à plusieurs reprises dans le bureau où se trouvaient les livres les plus précieux et des papiers très-importants consistant en archives datant de 1803; il réussit à sauver grand nombre de ces papiers. Le ministre des finances vient de remettre à ce jeune homme une médaille honorifique en récompense de sa conduite, et l'a félicité devant ses camarades du courage et de l'énergie qu'il a déployés en cette occasion. »

La société des *Mélomanes lillois* vient d'être autorisée, nous assure-t-on, à mettre à exécution un projet qu'elle mûrissait depuis quelque temps déjà. Il s'agit d'une sortie carnavalesque au profit des pauvres pour le jour de la mi-carême : fanfares, chœurs, chansons circonstanciées, rien ne paraît être négligé pour donner à cette belle fête l'éclat le plus brillant. On parle de costumes historiques très-heureusement choisis.

Suivant arrêté pris par M. Ch. Verleye, maire de Bergues, la foire annuelle de bestiaux se tiendra dans cette dernière ville le dimanche des Rameaux, 28 mars prochain.

Le concours promet d'être, cette année, plus animé qu'à l'ordinaire. Des prix et médailles d'encouragement seront distribués aux engraisseurs des bœufs, vaches, veaux et porcs, nés et élevés en France, reconnus les mieux conformés et les mieux préparés pour la boucherie. Ces primes sont données par la ville de Bergues et la Société d'agriculture de Bourbourg. Le texte de l'arrêté municipal énumère les catégories de bestiaux qui donnent droit aux récompenses.

Les prix seront décernés par un jury spécial que présidera M. le maire.

Ce jury se composera de trois membres de la Société d'agriculture de Bourbourg et de cinq personnes prises en dehors de cette Société.

Les animaux destinés au concours devront être conduits à Bergues le dimanche des Rameaux, à onze heures du matin, sur le Marché aux Bestiaux; et la distribution des primes aura lieu publiquement, à l'Hôtel-de-Ville, le jour même du concours.

Plus d'une médaille, nous l'espérons, viendra récompenser les produits de nos cultivateurs.

En vertu d'une décision prise par le ministre de la guerre, les généraux commandant les divisions territoriales sont autorisés à accorder des congés dans la limite de six mois aux officiers de toutes armes qui en feront la demande, à la condition toutefois que les besoins du service n'y mettront pas d'obstacle.

Le ministre de la guerre se réserve la faculté de prononcer sur les demandes de congés de six mois qui pourraient être faites en faveur des sous-officiers, des brigadiers, des caporaux et des soldats. Les pièces produites à l'appui de ces demandes devront justifier avec le plus grand soin la nécessité invoquée pour qu'elles soient prises en considération.

— On vient de découvrir, dit *la Gironde*, de Bordeaux, un remède fort simple pour guérir les brûlures. Une jeune fille s'étant brûlé les bras et les mains à la vapeur d'eau bouillante, et le médecin qui avait été appelé près d'elle, n'ayant à sa disposition aucun des médicaments que l'on emploie d'ordinaire, imagina d'appliquer sur les plaies plusieurs couches d'albumine ou blanc d'œuf. Le succès fut complet. Sept couches suffirent pour former sur les parties endolories un vernis qui les isola du contact de l'air.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hectolitre de froment, publié par le *Moniteur*, la 3e classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

	2e sem. janv.	1re sem. fév.	2e sem. fév.
Mulhouse,	17 95	18 05	17 66
Strasbourg,	17 42	17 27	17 09
Bergues,	18 81	19 00	18 67
Arras,	15 81	15 59	15 55
Roye,	14 54	14 51	14 38
Soissons,	15 30	14 89	15 30
Paris,	16 82	16 79	16 80
Rouen,	16 31	16 59	16 45
Saumur,	15 77	15 69	15 50
Nantes,	18 00	18 00	17 99
Marans,	17 05	17 05	17 05

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 17 fr. 53 c. pour la première section, de 16 fr. 22 c. pour la seconde et de 16 fr. 90 c. pour la troisième section.

Le prix moyen est de 16 fr. 55 c.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions du 16 février 1858.

Logique scientifique. — Version latine. — 1 Barrois, 2 Rapy, 3 Bouffay, 4 Lacadé.

Rhétorique (sections réunies). — Discours français. — 1 Guillaume, 2 Regnault, 3 Froment, 4 Grison.

Seconde (sections réunies). — Français. — 1 Hévin, 2 Broudehoux, 3 Dumoutier, 4 Rébimbart.

Troisième. — Anglais. — 1 Catel, 2 Obin, 3 DeFrance. — Allemand. — 1 Laigle, 2 Beurier, 3 Smet-Jamart.

Quatrième. — Version latine. — 1 Brédart, 2 Herlem, 3 Huot, 4 Griffon.

Cinquième. — Version latine. — 1 Spriet, 2 Verdier, 3 Wartel, 4 Cazeneuve.

Sixième. — Version latine. — 1 Dannay, 2 P. Desrousseaux, 3 Sarrazin, 4 F. Violette.

Septième. — Français. — 1 F. Petitbon, 2 Brame, 3 Guffroy, 4 Ruin.

Huitième. — Orthographe. — 1 Duthilleul, 2 Bonzel, 3 Gindraux, 4 Plaideau.

Commerce (1re année). — Histoire et Géographie. — 1 Picavet, 2 St.-Bonnet, 3 Arnold, 4 Seratzki.

Commerce (2e année). — Histoire et Géographie. — 1 Vandenbulcke, 2 Fosset, 3 Vermeulen, 4 Dossche.

Commerce (3e année). — Français. — 1 Lebaigue, 2 Mouque, 3 Plaideau.

École préparatoire à la huitième. — 1 Pannier, 2 Pajot, 3 Leroy, 4 Ternoy.

Le proviseur, E. Petitbon.

Nouvelles & Faits divers.

— Le R. P. de Ravignan, dont la santé était altérée par les austérités de la vie religieuse et les fatigues de l'apostolat, a succombé pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, dans la maison de son ordre, à Paris, rue de Sèvres.

Le P. Xavier de Ravignan appartenait à une famille considérable dans la noblesse de Guyenne; il était né à Bayonne, en 1793. C'est à Paris, et au collége Bourbon, qu'il fit ses études. Il suivit le cours de droit et entra au barreau de Paris. Son mérite ne tarda pas cependant à fixer l'attention du gouvernement. Le jeune avocat fut appelé à s'asseoir sur un siége de conseiller-auditeur à la cour royale de Paris. Peu après le procureur général Bélart l'attachait au parquet en qualité de substitut; c'était en 1821.

Le jeune magistrat, après avoir rempli quelque temps sa charge avec distinction, dit adieu aux dignités humaines et entra au noviciat des jésuites à Montrouge.

Tout le monde sait quelle influence exerçaient les talents oratoires de ce prédicateur, qui fut l'une des plus grandes illustrations de la chaire contemporaine.

— L'ouverture du boulevard de Sébastopol peut être considérée aujourd'hui comme terminée, et déjà, de la place du Châtelet, par-dessus l'immense palissade établie sur le boulevard Saint-Denis, pour protéger la voie publique durant les travaux de démolition, on peut apercevoir la statue colossale qui couronne la façade de l'embarcadère des chemins de fer de l'Est. En même temps que l'on procède à l'enlèvement des matériaux provenant des maisons abattues depuis la rue du Ponceau jusqu'à l'extrémité de la section, on poursuit sans relâche la construction du grand égout qui doit se rattacher à la vaste chambre de garage établie récemment sous le boulevard Saint-Denis. Tous les moyens dont on peut disposer sont mis en œuvre pour hâter cette grande opération.

Une machine à vapeur de la force de plusieurs chevaux fabrique le mortier nécessaire, et un ingénieux appareil, mû à bras d'homme, est employé à produire le ciment hydraulique dont on forme le lit de l'égout.

L'activité extraordinaire imprimée à ces différents travaux fait espérer que d'ici à un mois la voie nouvelle, complètement nivelée, plantée d'arbres et éclairée par le gaz, pourra être livrée à la circulation dans la totalité de son parcours.

— Un affreux événement vient de se produire dans une fabrique située sur la route impériale de St-Denis.

Un honnête ouvrier, le sieur Pétré, chauffeur de son état, a été victime de l'explosion d'une chaudière à vapeur, dans les circonstances suivantes :

Le mécanicien chargé de la direction et de l'entretien de cette machine, avait eu la négligence de laisser tarir l'eau du bouilleur qui, bientôt à sec sous l'influence d'une chaleur ardente, ne tarda pas à rougir.

Prévenu tardivement par ce signal du danger d'explosion que couraient les ouvriers, le mécanicien fit éloigner tout le monde, mais en même temps il appela auprès de lui le chauffeur Pétré qui, n'écoutant que son courage, descendit dans la fosse du foyer pour vider ce dernier, mais il y était à peine que la chaudière éclata; le malheureux chauffeur eut les membres broyés sous les débris de la machine et du bâtiment; transporté chez lui dans un état désespéré, il expira peu d'heures après.

On se rappelle que, sous Tarquin-le-Superbe, le Capitole fut dédié à Jupiter. Pour ériger convenablement sa statue, il fallut déplacer celle des autres dieux; ceux-ci mirent la meilleure grâce du monde à se retirer.

Quand on arriva au dieu Terme, on ne put le décider à quitter la place. Aux raisonnements les plus subtils, aux prières les plus pressantes, il ne répondit rien, ne discuta point, mais ne bougea pas d'une ligne. Le cas devenait embarrassant, c'était un manque de respect d'un funeste exemple, et cet exemple fut effectivement suivi par la statue de la *Jeunesse*.

Les divinités subalternes ne savaient trop que faire, lorsque Mercure aperçut deux Augures qui se regardaient.

— Vous rirez après, dit Mercure, l'affaire est grave et il faut nous tirer de là.

Les Augures se tournèrent dos à dos, et tranchèrent sérieusement la question.

— Cette volonté inébranlable du dieu *Terme* et de la déesse de la *Jeunesse* était, dirent-ils, bien facile à comprendre; elle signifiait que Rome resterait éternellement jeune, et qu'aucun ennemi ne pourrait jamais reculer ses limites.

Tout le monde fut satisfait.

Le dieu Terme est aussi le dieu des *Bornes*, des ennemis de tout progrès, &c., &c. Nous abandonnons cette source de calembourgs aux partisans zélés de cette déplorable infirmité.

Les *Lupercales* étaient encore des fêtes célébrées, en l'honneur de *Pan*, le 15 février. Les *Luperces* ou *Lupergues* (Luperci), prêtres du dieu Pan, étaient organisés en trois collèges : les *Fabiens*, les *Quintilliens* et les *Juliens*. Ils sacrifiaient un loup, en mémoire, selon quelques-uns, de la louve de Romulus. Une particularité de cette fête, assez incommode à cette époque de l'année, c'est que les prêtres restaient à peu près nus pendant tout le temps que duraient les cérémonies.

On sacrifiait aussi des chèvres et un chien. Une autre coutume, non moins incommode pour les spectateurs, existait aussi et l'on y tenait beaucoup : de la peau des animaux sacrifiés, on faisait des espèces de martinets dont s'armaient de jeunes garçons, pour fouailler tous ceux qui se trouvaient sur leur passage...

Nous pourrions prolonger ces éphémérides du mois de février. Nous gardons le reste pour l'an prochain.

Y.

Ce que le cheval d'Henri IV a dans le ventre.

On a dû remarquer que depuis quelque temps le piédestal de la statue du pont Neuf est enveloppé d'une véritable maison de planches, dont la couverture s'étend sous les pieds du cheval, si bien que Henri IV a tout à fait l'air de galoper sur le haut d'un toit.

Je ne sais si de la réparation du piédestal on passera ensuite à celle de la statue, et si l'on s'avisera, par exemple, de la démonter pièce à pièce, et de regarder, comme font les enfants pour leurs joujoux, ce que l'homme de bronze et son cheval ont dans le ventre.

L'autopsie, dans ce cas, serait, je vous jure, des plus curieuses; entre autres choses qu'on ne chercherait pas, on trouverait dans le monument royaliste des reliques napoléoniennes, et qui plus est des chansons, des journaux et des libelles du temps contre la royauté.

C'est une malice du fondeur qui voulut se venger ainsi de ce qu'on l'avait forcé, lui, vieux partisan de l'empire, de briser et de fondre la statue de la colonne Vendôme, pour élever l'équestre effigie du premier des Bourbons.

Voici comment il s'en explique lui-même dans une lettre écrite, il y a vingt-cinq ans environ :

« La statue de Napoléon, qui ornait la colonne Vendôme, a été déposée dans mon atelier de la foire Saint-Laurent, où je l'ai gardée pendant plusieurs années, quoique j'eusse reçu plusieurs fois l'ordre de la briser. Cet ordre dut enfin recevoir son exécution, lorsqu'on s'occupa de la statue équestre d'Henri IV. Je fus chargé du rachevage de la ciselure et de la mesure dont il s'agit. Les débris du Napoléon de cette statue ont servi à la fonte du cheval d'Henri IV. Je fis de vains efforts pour éviter cette destruction; j'offris même vingt mille de bronze qui furent refusés, et la statue n'en fournissait que six mille.

» Permettez-moi d'ajouter quelques détails sur la statue d'Henri IV. On trouvera dans le bras droit un petit Napoléon d'après le modèle de Taunay. La tête contient le procès-verbal du dépôt que j'ai fait moi-même dans le bras droit d'Henri IV. Dans le ventre du cheval se trouvent plusieurs boîtes renfermant divers papiers, tels que chansons, inscriptions, diatribes, monuments de l'esprit du temps, que j'ai voulu conserver à l'histoire. En une demi-journée, je pourrais retirer de ce dépôt tous ces objets sans endommager en aucune façon la statue.

» J'ai l'honneur, etc..

» Signé : Mesnel, fondeur. »

Voilà, certes, qui surprendra bien des gens.

(Patrie.) Édouard Fournier.

ADMINISTRATION DES POSTES

HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES au bureau de Roubaix.

Pour Paris, 8h 15m mat. — 6h 30 s. 8h 30 s.
Pour Lille, 8h 15m matin. — 11h matin. 4h 30m soir. — 8h 30 soir.
Pour Tourcoing, 9h 45m matin. — 11h matin. 3h 00m soir. — 8h 30 soir.
Pour Calais, 11h matin. — 6h 30, 8h 30 soir.
Pour l'Angleterre, 6h 30m soir. — 8h 30 soir.
Pour la Belgiq. 11h matin. — 3h 00, 8h 30 soir.
Pour Lannoy, 3h 00m soir. — 8h 30 soir.

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7h du matin à 6h du soir.

Le Bureau est ouvert :

De 7h du matin à 7h du soir;

Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3h après midi.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 12 au 19 février 1858

Nombre de voyageurs, 107,618.

Produit des voyageurs.	284,383 65
Bagages, marchandises, etc. . .	727,516 29
Produit total.	1,011,899 94

Semaine correspondante de 1857.

Nombre de voyageurs, 87,960.

Produit des voyageurs.	259,621 87
Bagages, marchandises, etc. . .	712,693 14
Produit total.	972,315 01
Produit total du 1er janvier au 18 février. (1858.	6,917,613 54
(1857.	6,260,178 25